

MOTOCROSS

REGLEMENT PARTICULIER 2024

CHAMPIONNAT DE FRANCE MOTOCROSS VÉTÉRAN



MOTO-CLUB : THIONVILLE TOUT TERRAIN MOTO CLUB

E-MAIL : jean-noel.goux@wanadoo.fr

TÉLÉPHONE : 06 08 64 07 82

ORGANISATEUR TECHNIQUE : Jean Noel Goux

N° D'ÉPREUVE FFM : 318

DATE : 22/09/2024

LIEU : Hombourg Budange 57912

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 | ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 | LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	Olivier SALM	Licence : 117900
Délégué FFM (Président de jury)	Serge VERNOIS	Licence : 023830
Membre du Jury	Mario ROSSI	Licence : 021299
Membre du Jury	Philippe BORTOLLON	Licence : 235526
Commissaire technique responsable	Ingrid GIGAN	Licence : 366070
Responsable du chronométrage	Hélène SEHIER	Licence :

ARTICLE 3 | DÉTAIL DES CATÉGORIES

NOM	BRONZE ET ARGENT		OR ET PLATINE	
	BRONZE	ARGENT	OR	PLATINE
AGE DES PILOTES	DE 40 À 46 ANS	DE 47 À 53 ANS	DE 54 À 58 ANS	A PARTIR DE 59 ANS
LICENCES	LUE / NCO		LUE / NCO	
CYLINDRÉES	DE 125 CC À 650 CC		DE 125 CC À 650 CC	

Tout pilote commençant la saison dans une catégorie ne pourra en aucun cas en changer en cours d'année (sauf pour l'équilibre du plateau).

Si le nombre de pilotes n'était pas suffisant les deux catégories seront regroupées.

La Commission Nationale de Motocross se réserve le droit d'accepter dans chaque catégorie des wild-card en plus des 40 pilotes sélectionnés.

ARTICLE 4 | CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES**Contrôles administratifs :**

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM de la saison en cours ;
- son CASM (ou Guidon d'Or selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, boîte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 | RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 | MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ... **Dr Pierre HUNTZINGER**

Nombre de secouristes **12**

Hôpital le plus proche **Chu Bel Air Thionville**

Nombre d'ambulance(s) **2**

Temps de trajet (en min) **20mn**

ARTICLE 7 | LE SITE DE PRATIQUE**Accès :**

Nom du site **Circuit Charles de Mortemart**

Adresse **Hombourg Budange 57912**

Caractéristiques :

Longueur du circuit **1620m**

Largeur minimum de la piste **5m**

Largeur de la grille **45m**

Longueur de la ligne droite de départ **105m**

Nombre d'OCP* **18**

*Officiels Commissaires de Piste

CAPACITÉ MOTO :

Pendant les essais : **54**

En manche : **45**



- **Rappel :** l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE: **12 Mars 2024**

VISA DE LA LIGUE

DATE: **13/03/2024**

P.O. Michel COSTITCH

LIGUE MOTO GRAND EST

Maison Régionale des Sports

13 Rue Jean Moulin

54510 TOMBLAINE

Tél : 03.83.18.87.68

VISA DE LA FFM

DATE: **28/06/2024**

NUMÉRO: **24/0685**



74 Avenue Parmentier
75011 PARIS
01 49 23 77 00
ffm@ffmoto.org
ffmoto.org

T.T.T.M.C.
1 chemin du Leidt
57100 THIONVILLE

Site Internet :

www.tttmc.fr

MOTOCROSS

REGLEMENT PARTICULIER 2024 MX SOLO / SIDE-CAR / QUAD



MOTO-CLUB : THIONVILLE TOUT TERRAIN MOTO CLUB

E-MAIL : jean-noel.goux@wanadoo.fr

TÉLÉPHONE : 06 08 64 07 82

ORGANISATEUR TECHNIQUE : Jean Noel Goux

N° D'ÉPREUVE FFM : 318

DATE : 22/09/2024

LIEU : Hombourg Budange 57912

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 | ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 | LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	Olivier SALM	Licence : 117900
Président du Jury ou Arbitre*	Mario ROSSI	Licence : 021299
Membre du Jury	VERNOIS SERGE	Licence : 023830
Membre du Jury	Philippe BORTOLLON	Licence : 235526
Commissaire technique responsable	Ingrid GIGAN	Licence : 366070
Responsable du chronométrage	Hélène SEHIER	Licence :

* Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé de deux ou trois membres dont un Président, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

ARTICLE 3 | DÉTAIL DES CATÉGORIES

NOM DE LA CATÉGORIE	AGE MINI	AGE MAXI	CYLINDRÉE	TARIF ET DESCRIPTION
Championnat ligue 125cc	13		125cc 2T	45€ hors ligue 65€
Championnat ligue 250cc/450cc	13*/15*		125cc 2T à 450cc 4T	45€ hors ligue 65€
Trophée 450cc	15		250cc 2T, 300cc 2T, 350cc 4T et 450cc 4T	45€ hors ligue 65€

13*/15* : 13 ans = 125cc 2T
et 15 ans > 125cc 2T

ARTICLE 4 / CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Licences à la journée :

Des licences à la journée (LJA) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation :

NON **OUI** (78 € pour les licences payées au préalable sur l'intranet FFM / 95 € si elle est prise sur place)

Les participants devront également présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an, disposant du cachet du médecin et sa signature.

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM de la saison en cours ;
- son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 / RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 / MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ...	Dr Pierre HUNTZINGER		
Nombre de secouristes	12	Nombre d'ambulance(s)	2
Hôpital le plus proche	Bel Air Thionville	Temps de trajet (en min)	20 min

ARTICLE 7 / LE SITE DE PRATIQUE

Accès :		Caractéristiques :	
Nom du site	Circuit Charles de Mortemart	Longueur du circuit	1620m
Adresse	Hombourg Budange 57912	Largeur minimum de la piste	5m
		Largeur de la grille	45m
		Longueur de la ligne droite de départ	105m
		Nombre d'OCP*	18
		*Officiels Commissaires de Piste	

CAPACITÉ MOTO :

Pendant les essais : **54**
En manche : **45**

CAPACITÉ QUAD OU SIDE-CAR :

Pendant les essais : ...
En manche : ...



- **Rappel :** l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE:

12 mars 2024

VISA DE LA LIGUE

DATE: 13/03/2024

P.O. Michel COSTITCH

VISA DE LA FFM

DATE:

28/06/2024

NUMÉRO:

24/0685

T.T.T.M.C.

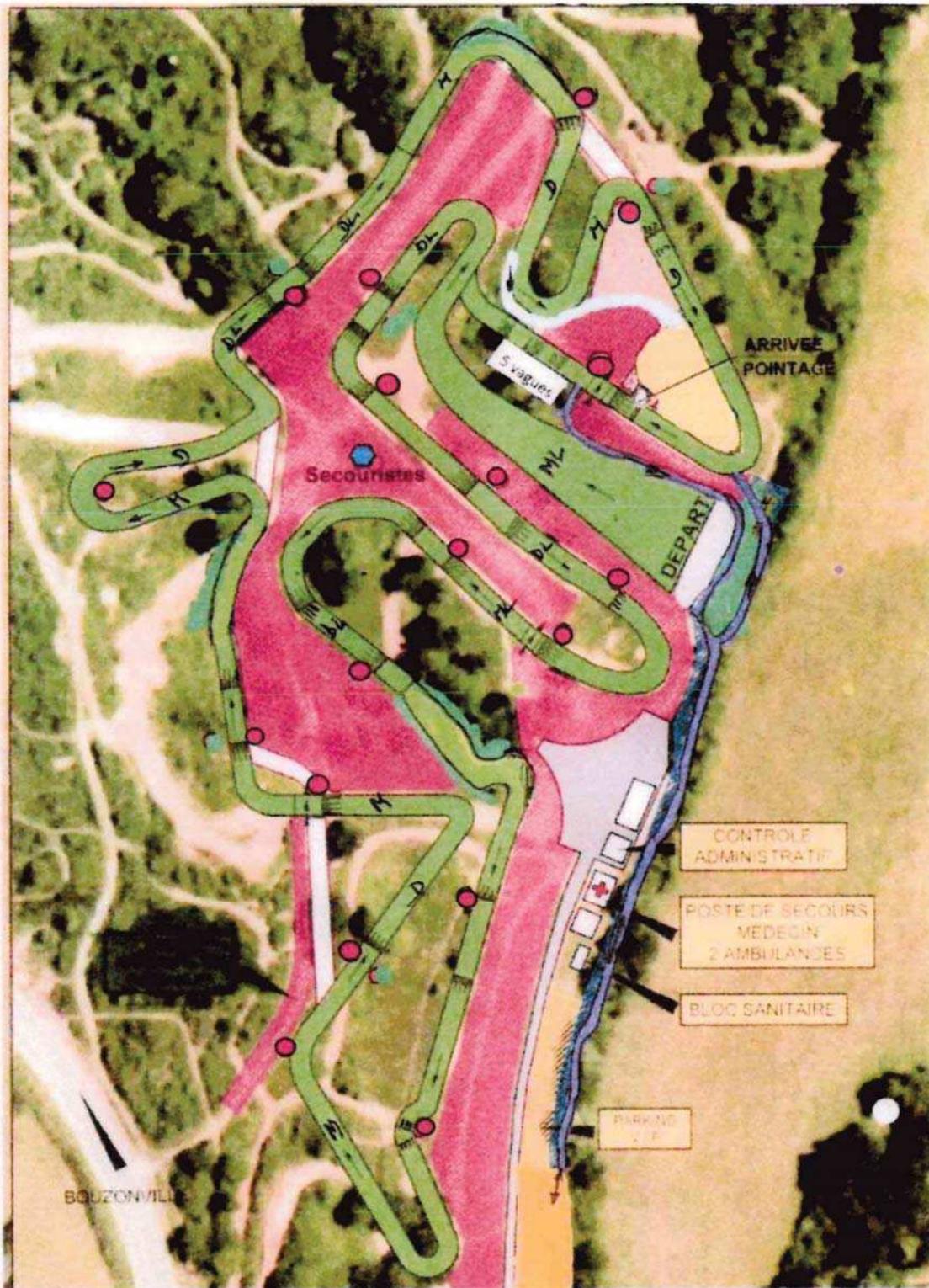
1 chemin du Leid
57100 THIONVILLE
Site Internet:
www.tttmc.fr

LIGUE MOTO GRAND EST

Maison Régionale des Sports
13 Rue Jean Moulin
54510 TOMBLAINE
Tél : 03.83.18.87.68



74 Avenue Parmentier
75011 PARIS
01 49 23 77 00
ffm@ffmoto.org
ffmoto.org



-  Plateau
-  Saut
-  Saut
- M montée
- ML légère montée
- D descente
- DL légère descente

T.T.T.M.C.

1 chemin du Leidt
57100 THIONVILLE

Site Internet :

www.tttmc.fr

-  Poste commissaire
-  Accès parc méca
-  Paddock
-  Accès piste
-  Parc méca et parneautage
-  Coupure circuit

Le 15/06/2020



HORAIRES PREVISIONNELS*

*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

Heure de début	Heure de fin	Déroulement	Catégorie(s) concernée(s)	Durée
15h00	19h00	Contrôles administratifs	toutes catégories	25/05/2024
15h00	19h00	Contrôles techniques	toutes catégories	25/05/2024
6h30	8h00	Contrôles administratifs	toutes catégories	1h30
6h30	8h00	Contrôles techniques	toutes catégories	1h30
7h30		Briefing des commissaires		
8h00	8h10	Essais Libres	Trophée 450cc	10mn
8h12	8h27	Essais Libres	Championnat ligue 125	15mn
8h29	8h44	Essais Libres	Championnat ligue 250/450	15mn
8h50	8h55	Test de départs	Vétéran Bronze/Argent	5mn
8h55	9h10	Essais Libres	Vétéran Bronze/Argent	15mn
9h15	9h20	Test de départs	Vétéran Or/Platine	5mn
9h20	9h35	Essais Libres	Vétéran Or/Platine	15mn
9h40	9h52	Essais Chronométrés	Trophée 450cc	12mn
9h54	10h09	Essais Chronométrés	Championnat ligue 125	15mn
10h15	10h30	Essais Chronométrés	Vétéran Bronze/Argent	15mn
10h35	10h50	Essais Chronométrés	Vétéran Or/Platine	15mn
10h55	11h10	Essais Chronométrés	Championnat ligue 250/450	15mn
11h15	11h35	Manche I	Trophée 450cc	15mn+1t
11h40	12h05	Manche I	Championnat ligue 125	20mn+1t
		Pause Repas		
13h35	14h00	Manche I	Championnat ligue 250/450	20mn+1t
14h05	14h15	Tour de reconnaissance	Vétéran Bronze/Argent	
14h15	14h40	Manche I	Vétéran Bronze/Argent	20mn+1t
14h45	14h55	Tour de reconnaissance	Vétéran Or/Platine	
14h55	15h20	Manche I	Vétéran Or/Platine	20mn+1t



Heure de début	Heure de fin	Déroulement	Catégorie(s) concernée(s)	Durée
15h25	15h45	Manche 2	Trophée 450cc	15mn+1t
15h50	16h15	Manche 2	Championnat ligue 125	20mn+1t
16h15	16h25	Pause		
16h25	16h35	Tour de reconnaissance	Vétéran Bronze/Argent	
16h35	17h00	Manche 2	Vétéran Bronze/Argent	20mn+1t
17h05	17h15	Tour de reconnaissance	Vétéran Or/Platine	
17h15	17h40	Manche 2	Vétéran Or/Platine	20mn+1t
17h45	18h10	Manche 2	Championnat ligue 250/450	20mn+1t
18h15		Remise des Prix		
20h00		Fin de la Manifestation		

T.T.M.C.

1 chemin du Leidt
57100 THIONVILLE

Site Internet :

www.tttmc.fr

